

SELARL
F. CHERKI & V. RIGOT & M. BOURREAU & A. COHEN-BACRI
Commissaires de Justice Associés

Delphine DEDIEU, Benoit HERVE et Claire GLOTIN
Commissaires de Justice salariés
119, Avenue de Flandre
75019 PARIS

Téléphone : 01.40.36.06.35
Télécopie : 01.40.34.00.37
Mail : contact@cherki-rigot.com

EXPEDITION



PROCÈS-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE ET LE QUINZE NOVEMBRE



DE 14H30 A 16H30

A LA REQUETE DU :

**SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 20,
RUE SAINT-CHARLES À PARIS (75015),**

Représenté par son syndic en exercice, la SAS FONCIA PARIS RIVE GAUCHE, société par actions simplifiée, au capital social de 221 920,00 €, dont le siège social est situé au 200 RUE RAYMOND LOSSERAND, 75014 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 306 533 738, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège,

AYANT POUR AVOCAT :

Maître Cécile LEMAISTRE-BONNEMAY

Avocat au Barreau de Paris

Toque E1286

10, quai de la Mégisserie – 75010 PARIS



AGISSANT EN VERTU :

- De la copie exécutoire d'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de PARIS le 08 juin 2023, signifié le 02 août 2023 et définitif,
- **D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 19 juillet 2024 par Maître Claire GLOTIN, Commissaire de Justice salariée** au sein de la SELARL CHERKI – RIGOT – BOURREAU – COHEN-BACRI, Commissaires de Justice associés à la résidence de PARIS (75019),

À L'ENCONTRE DE :

Madame [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED]

DESIGNATION DE L'IMMEUBLE DANS LEQUEL SE SITUENT LES LOTS SAISIS :

Dans un immeuble sis 20, rue Saint-Charles à PARIS (75015)
Cadastré DK 10
Pour une contenance de 1 are et 14 centiares



DESIGNATION DES LOTS OBJETS DE LA SIASIE :

LE LOT N°11 de l'état descriptif de division et les 65/1000 des parties communes générales, au 5^{ème} étage, un appartement.

LE LOT N°15 de l'état descriptif de division et les 1/1000 des parties communes générales, au sous-sol, une cave n°1.

DEFERANT A CETTE DEMANDE,

JE, CLAIRE GLOTIN, COMMISSAIRE DE JUSTICE SALARIEE AU SEIN DE LA SELARL F. CHERKI – V. RIGOT – M. BOURREAU & A. COHEN-BACRI, COMMISSAIRES DE JUSTICE ASSOCIES, DELPHINE DEDIEU, BENOIT HERVE, ET CLAIRE GLOTIN, COMMISSAIRES DE JUSTICE SALARIES, PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PARIS, DEMEURANT 119 AVENUE DE FLANDRE 75019 PARIS, SOUSSIGNEE,

Me suis rendue ce jour à **PARIS (75015) – 20, rue Saint-Charles**, et là étant, à 14 heures et 30 minutes, en présence de :

- **Monsieur Ludovic BEAUFILS**, serrurier,
- **Monsieur SHAFFA**, diagnostiqueur,
- **Monsieur Alain LE GUENNEC**, témoin,



- **Madame Fabienne PIONNIER**, témoin,

Ainsi qu'ils se sont à moi déclarés, j'ai procédé aux constatations suivantes :



PARIS (75015)
20, RUE SAINT-CHARLES

INFORMATIONS

L'immeuble est situé **20, rue Saint-Charles à PARIS (75015)** dans le quartier « **Grenelle** ».

La station la plus proche est « **Bir-Hakeim** » (sur la ligne 6) et se situe à 6 minutes à pied (400 mètres).

Cet immeuble ne dispose pas de gardien.

Le syndic en charge de l'immeuble est la **SAS FONCIA PARIS RIVE GAUCHE**, dont le siège social est situé 200, rue Raymond Losserand à PARIS (75014).



PARTIES COMMUNES

FAÇADE DE L'IMMEUBLE

Du rez-de-chaussée au premier étage, la pierre de façade beige est en bon état d'usage. Je relève toutefois la présence, au-dessus du bandeau de devanture du commerce situé à droite, d'une tache de couleur verte et noire en partie gauche.

A partir du deuxième étage et jusqu'au quatrième étage, la façade est revêtue de briques rouges, en bon état général.

Au quatrième étage, la façade est revêtue d'une peinture de couleur beige, en bon état.

Au cinquième étage, la façade est revêtue de briques rouges, en bon état général.

Au sixième étage, présence d'ardoises, en bon état général sur les parties visibles de là où je me situe.

Au moment de mes constatations, des travaux sont actuellement en cours sur la chaussée.





Photographie n°1.





Photographie n°2.





Photographie n°3.





Photographie n°4.





Photographie n°5.





Photographie n°6.



HALL D'ENTREE

L'accès s'effectue par une porte en bois, équipée face extérieure d'une poignée de tirage en laiton, légèrement instable. A gauche de la porte, présence d'un vantaill en bois à l'état d'usage. De manière générale, le bois est délavé et présente des impacts et des traces blanchâtres sur l'ensemble de la surface. Les vitres des battants sont en bon état.

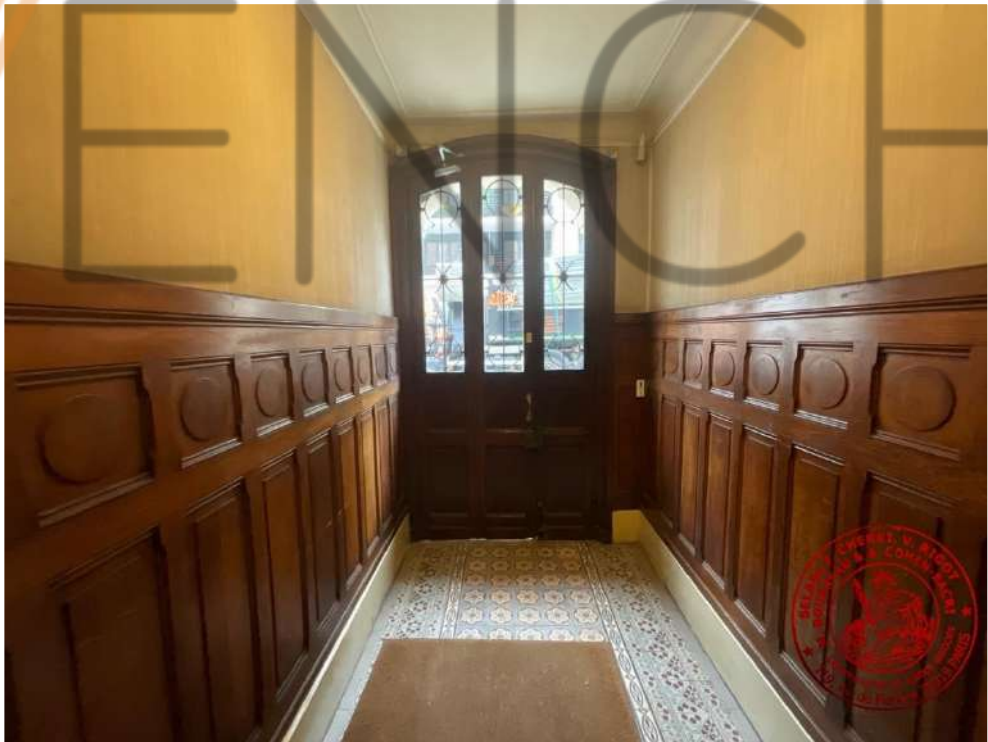
Le sol est revêtu d'un carrelage type mosaïque, à l'état d'usage.

Aux murs, je relève la présence de boiseries à l'état d'usage. Des traces de rayure et de frottement sont visibles, notamment en partie basse.

En partie haute, les murs sont revêtus d'un papier peint, à l'état d'usage avancé, noirci et d'aspect ancien.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche à l'état d'usage. Des craquèlements et fissures sont visibles sur l'ensemble de la surface. Présence d'un plafonnier, fonctionnel.





Photographie n°8.





Photographie n°9.



VENCH



Photographie n°10.





Photographie n°11.





Photographie n°12.



V ENCH



Photographie n°13.

REZ-DE-CHAUSSEE



L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée par une porte en bois, double battant, équipée de vitrages intacts. Le bois est abîmé, délavé et noirci par endroits. Des traces de rayure sont visibles sur l'ensemble de la surface.

Le sol est revêtu d'un carrelage type mosaïque et tuiles marron, à l'état d'usage. Je relève la présence d'impacts et de fissurations par endroits.

Les murs sont revêtus d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, en mauvais état. Des traces noirâtres ainsi que des écailllements de peinture sont visibles. Je relève la présence d'un plafonnier, fonctionnel.

Il existe :

- En arrivant à droite, une batterie de boîtes aux lettres.
- A gauche de la batterie de boîtes aux lettres, un grand placard bas, à l'intérieur duquel se trouve un compteur LINKY.
- En haut de ce placard bas, un placard haut dont les portes sont légèrement désolidarisées.
- En face de la cage d'escalier, une porte avec vitrage opaque, en très bon état.



WENCH

- En entrant à gauche, une porte en bois, usagée, verrouillée, permettant l'accès aux caves.
- Au fond en face, une porte en bois, usagée.
- Des vitrages opaques et une verrière en partie gauche, au niveau de la cage d'escalier.





Photographie n°14.





Photographie n°15.





Photographie n°16.





Photographie n°17.





Photographie n°18.





Photographie n°19.





Photographie n°20.





Photographie n°21.





Photographie n°22.



VANICH



Photographie n°23.





Photographie n°24.



COUR INTERIEURE

L'accès s'effectue depuis le rez-de-chaussée en face de la cage d'escalier par une porte en très bon état.

Les dalles gravillonnées de la cour sont en bon état général.

La cour est dégagée et propre.

Le revêtement de façade est en parfait état.

En arrivant dans la cour, en face, je relève la présence d'un muret séparatif et d'une grille noire en fer forgé, en bon état et stable.





Photographie n°25.





Photographie n°26.





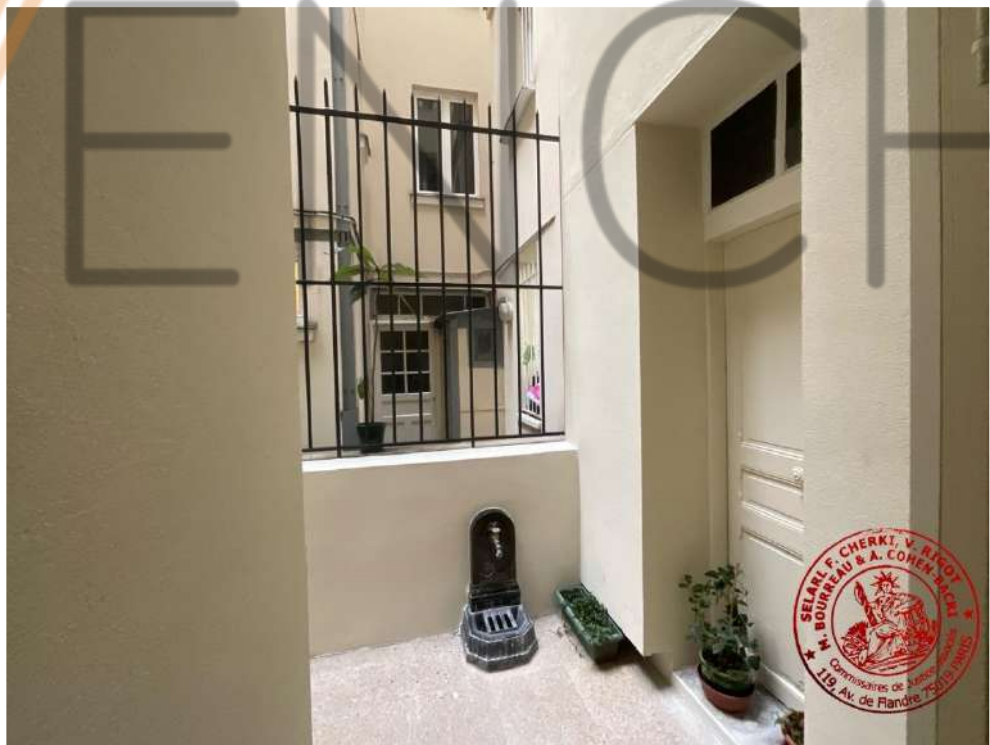
Photographie n°27.





Photographie n°28.





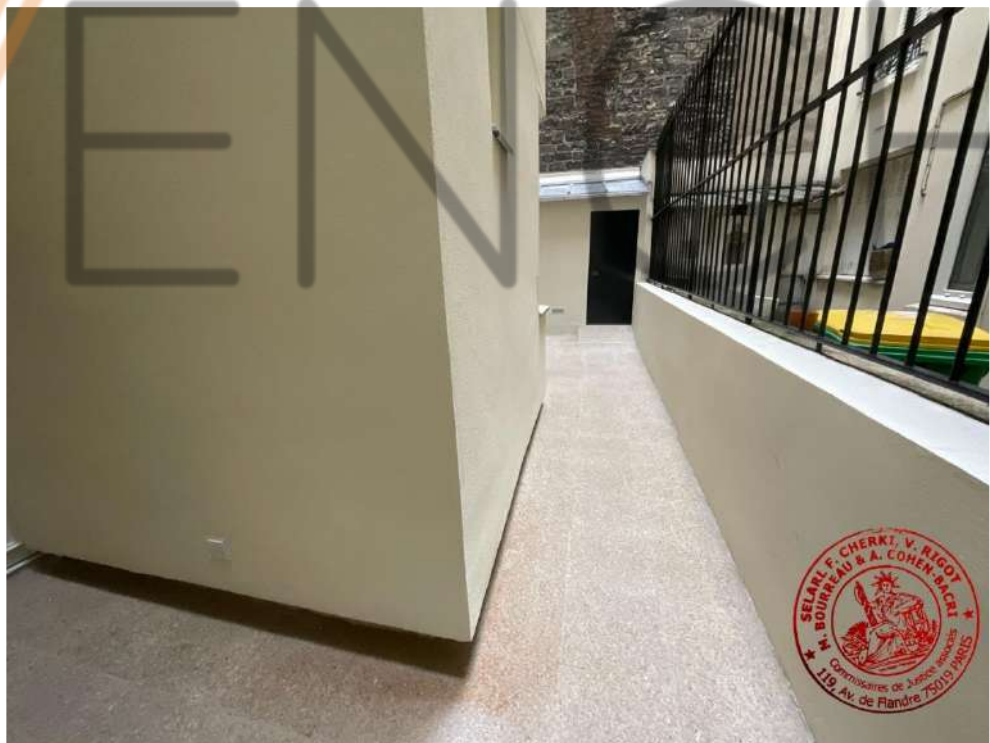
Photographie n°29.





Photographie n°30.





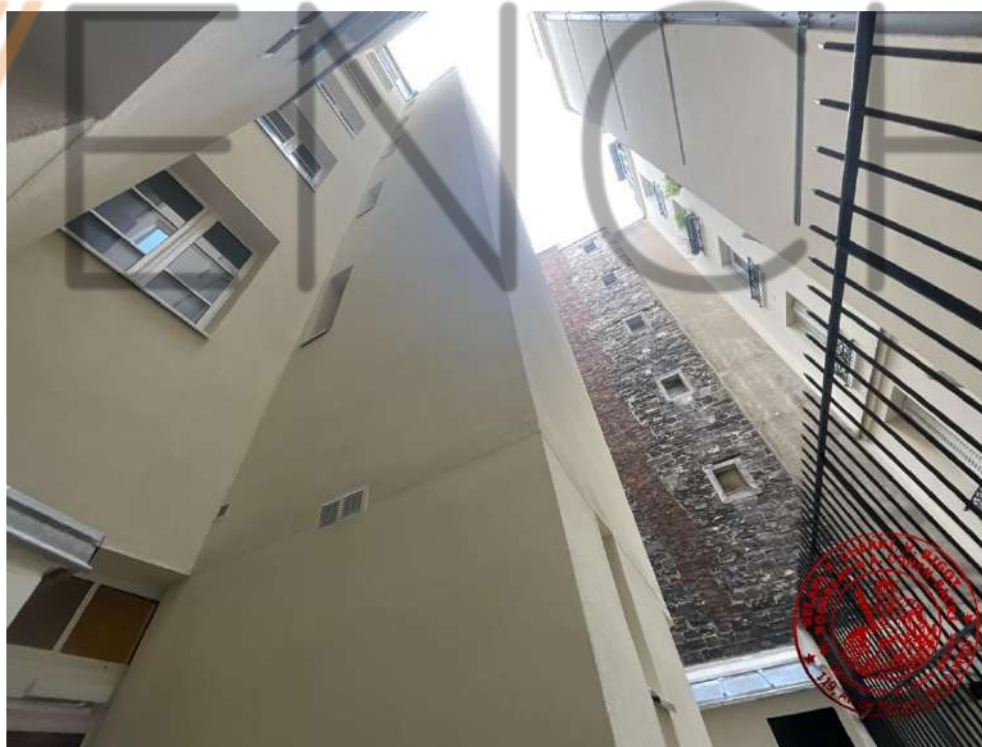
Photographie n°31.





Photographie n°32.





Photographie n°33.





Photographie n°34.





Photographie n°35.





Photographie n°36.





Photographie n°37.





Photographie n°38.





Photographie n°39.





Photographie n°40.



CAGE D'ESCALIER DU REZ-DE-CHAUSSEE AU PREMIER ETAGE

La première marche carrelée est à l'état d'usage. Des impacts et traces de salissure sont visibles.

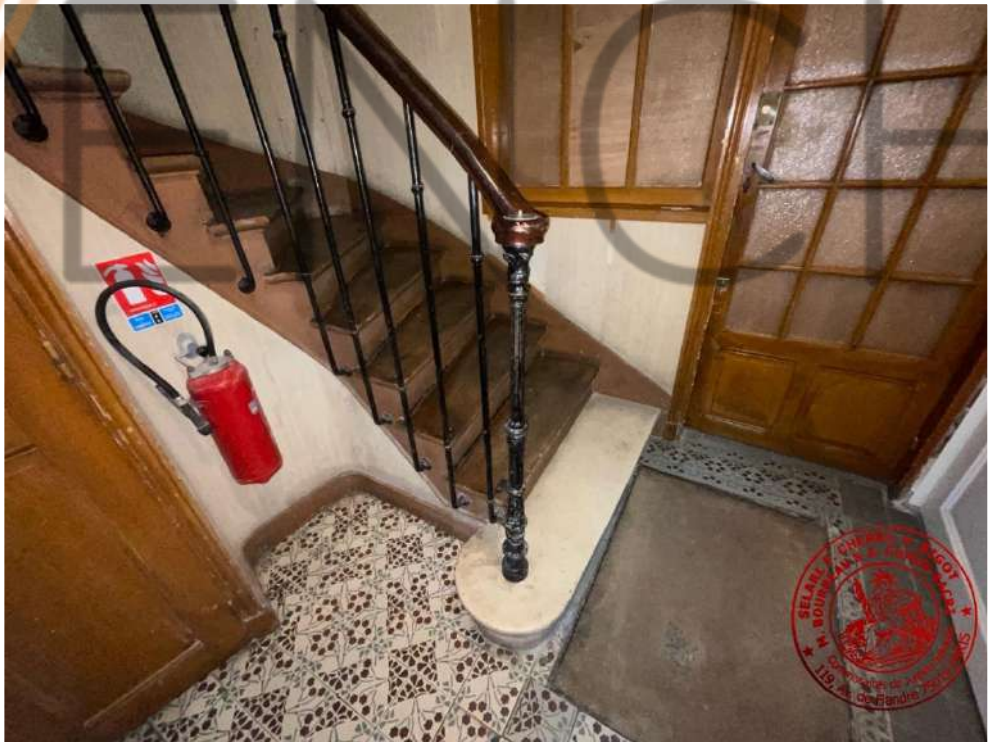
Les marches de l'escalier en bois sont à l'état d'usage avancé. Le bois est noirci et délavé par endroits. Il présente de nombreuses traces de frottement notamment au centre de chacune des marches. Des taches et des traces de rayure sont visibles.

Les plinthes sont revêtues d'une peinture de couleur terracotta, en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une rampe avec main courante en bois. Le bois présente des traces de frottement et de rayure. Les barres de la rampe, en fer forgé, sont revêtues d'une peinture de couleur noire en bon état général.





Photographie n°41.





Photographie n°42.





Photographie n°43.





Photographie n°44.

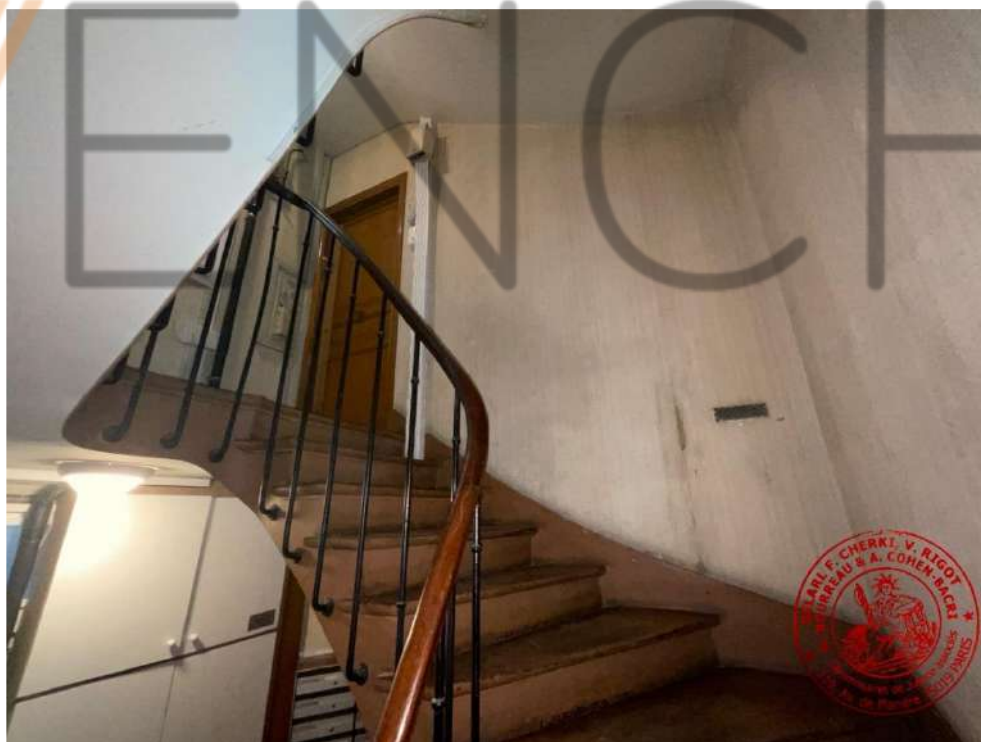




Photographie n°45.



VENICH



Photographie n°46.



PALIER DU PREMIER ETAGE

Le palier dessert deux appartements : un à droite, un à gauche.

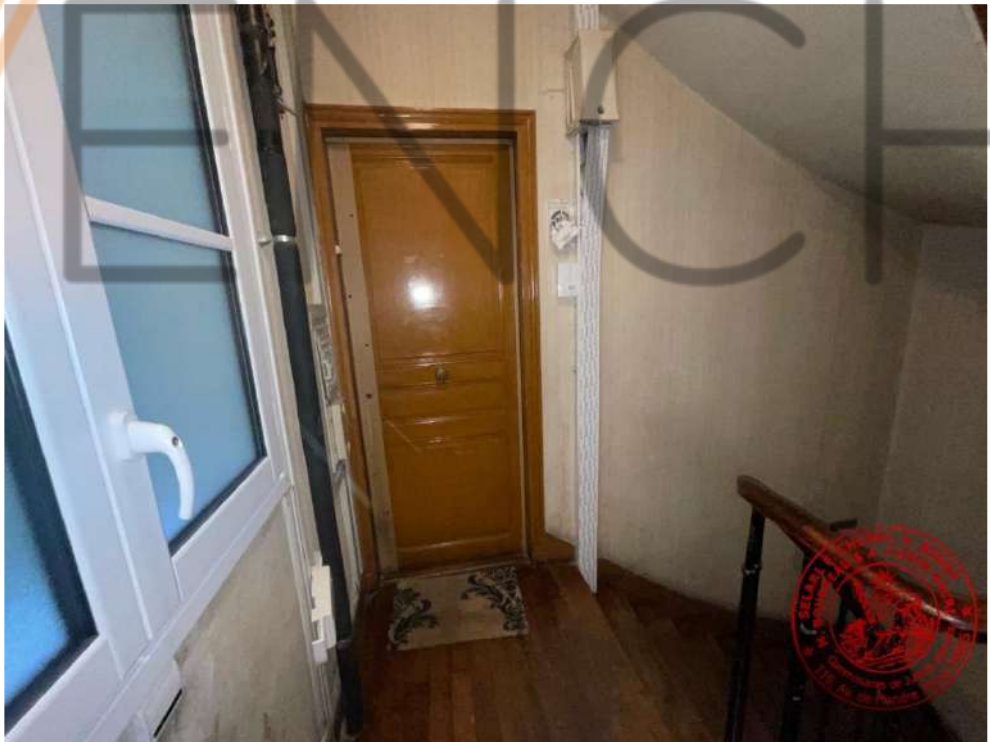
Le sol est revêtu d'un parquet à lames droites, à l'état d'usage avancé. Des interstices sont visibles entre les lames de parquet. Le bois est délavé et noirci par endroits. Je relève la présence de rayures et des traces de frottement sur l'ensemble de la surface.

Le mur est revêtu d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une fenêtre avec vitre verrouillée, avec vitrage opaque et encadrement en parfait état.

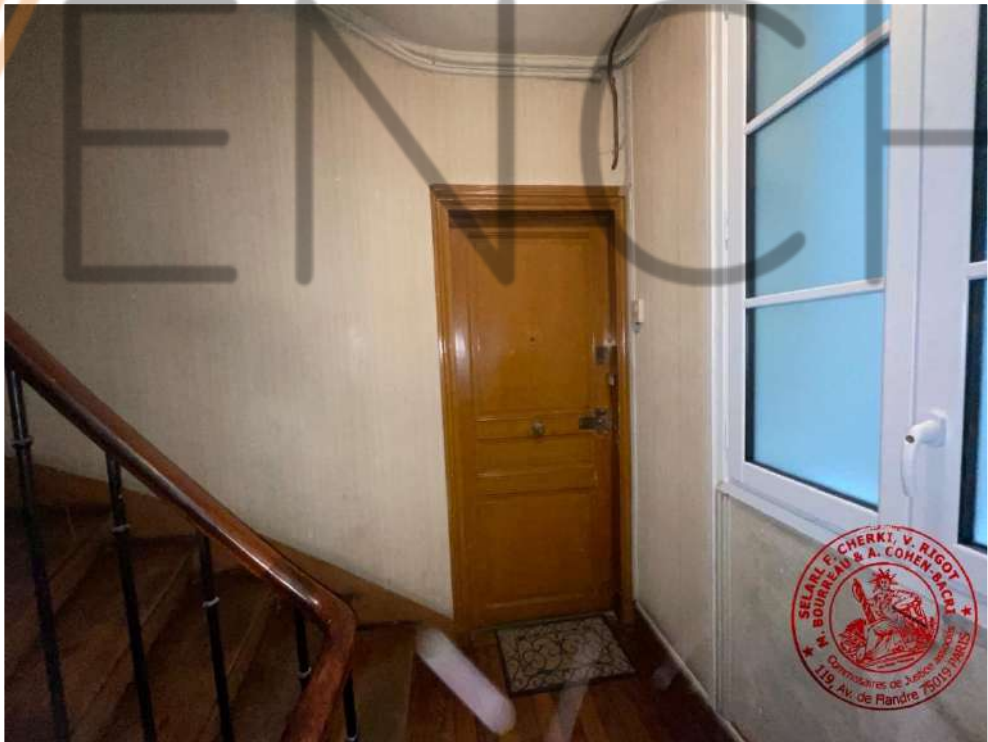
Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage avancé. Des taches et craquèlements de peinture sont visibles. Je relève également la présence d'un plafonnier, fonctionnel.





Photographie n°47.





Photographie n°48.





Photographie n°49.





Photographie n°50.



CAGE D'ESCALIER DU PREMIER ETAGE AU DEUXIEME ETAGE

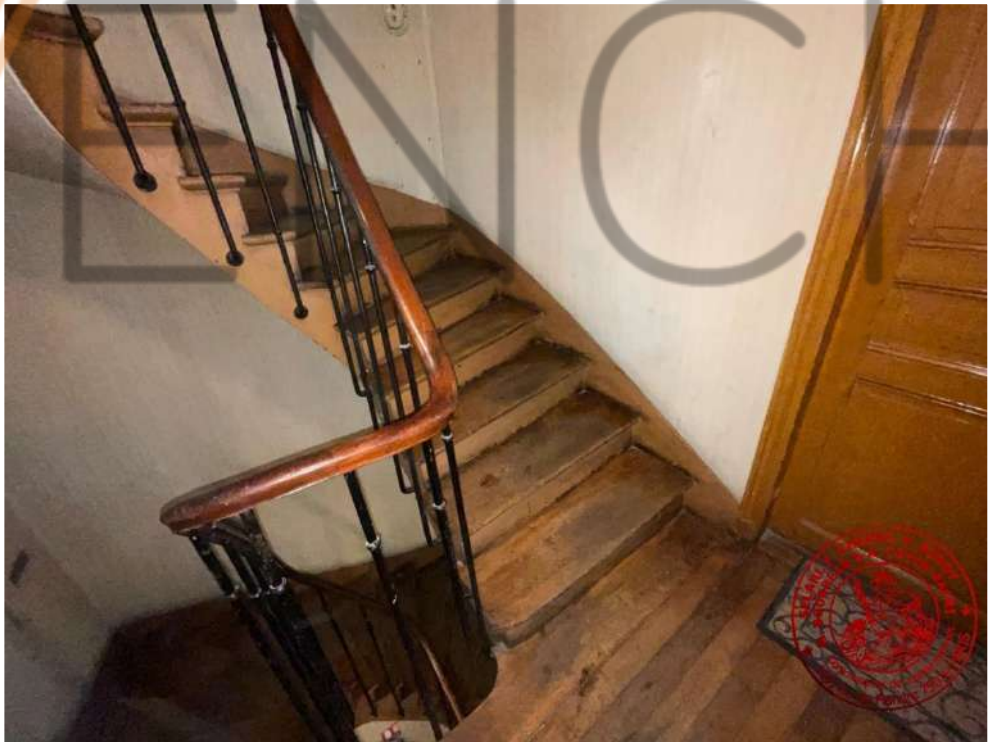
Les marches de l'escalier en bois sont à l'état d'usage avancé. Le bois est noirci et délavé par endroits. Il présente de nombreuses traces de frottement notamment au centre de chacune des marches. Des taches et des traces de rayure sont visibles.

Les plinthes sont revêtues d'une peinture de couleur terracotta, en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une rampe avec main courante en bois. Le bois présente des traces de frottement et de rayure. Les barres de la rampe, en fer forgé, sont revêtues d'une peinture de couleur noire en bon état général.





Photographie n°51.





Photographie n°52.

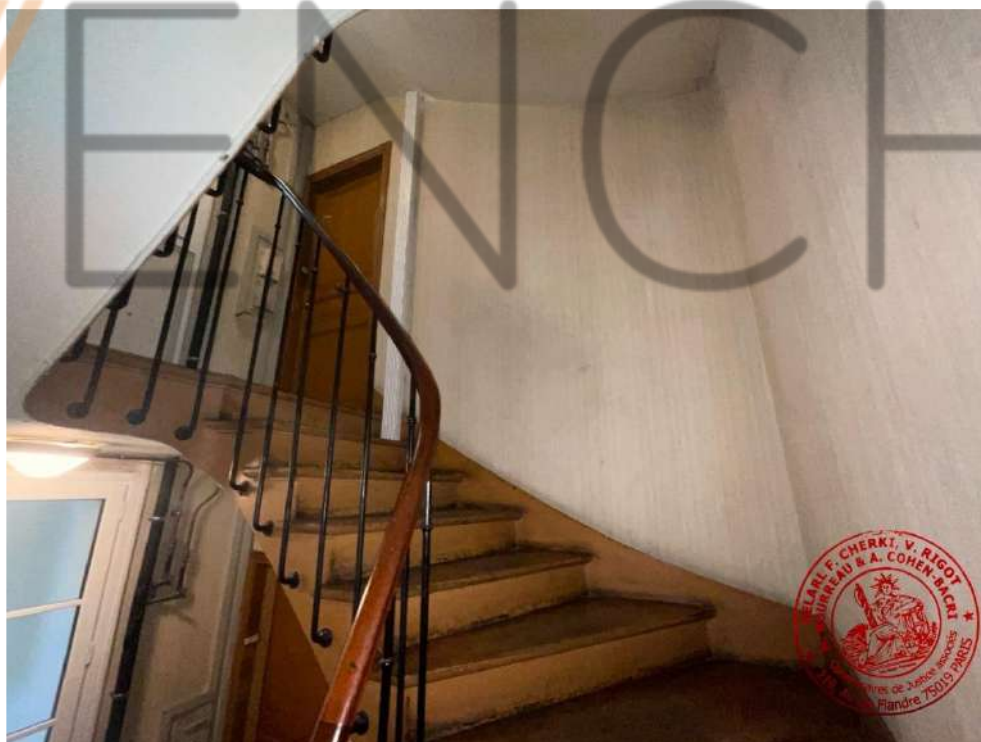




Photographie n°53.



VENCH



Photographie n°54.



PALIER DU DEUXIEME ETAGE

Le palier dessert deux appartements : un à droite, un à gauche.

Le sol est revêtu d'un parquet à lames droites, à l'état d'usage avancé. Des interstices sont visibles entre les lames de parquet. Le bois est délavé et noirci par endroits. Je relève la présence de rayures et des traces de frottement sur l'ensemble de la surface.

Le mur est revêtu d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une fenêtre avec vitre verrouillée, avec vitrage opaque et encadrement en parfait état.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage avancé. Des taches et craquèlements de peinture sont visibles. Je relève également la présence d'un plafonnier, fonctionnel.





Photographie n°55.





Photographie n°56.





Photographie n°57.





Photographie n°58.



CAGE D'ESCALIER DU DEUXIEME ETAGE AU TROISIEME ETAGE

Les marches de l'escalier en bois sont à l'état d'usage avancé. Le bois est noirci et délavé par endroits. Il présente de nombreuses traces de frottement notamment au centre de chacune des marches. Des taches et des traces de rayure sont visibles.

Les plinthes sont revêtues d'une peinture de couleur terracotta, en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une rampe avec main courante en bois. Le bois présente des traces de frottement et de rayure. Les barres de la rampe, en fer forgé, sont revêtues d'une peinture de couleur noire en bon état général.





Photographie n°59.





Photographie n°60.





Photographie n°61.





Photographie n°62.



V ENCH



Photographie n°63.



PALIER DU TROISIEME ETAGE

Le palier dessert deux appartements : un à droite, un à gauche.

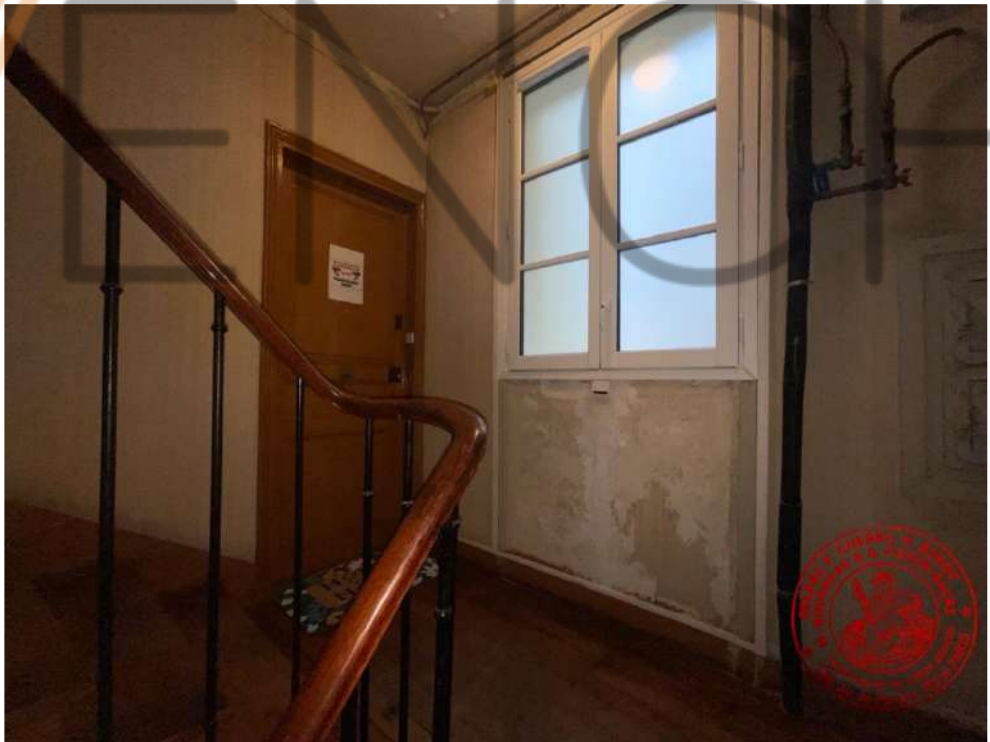
Le sol est revêtu d'un parquet à lames droites, à l'état d'usage avancé. Des interstices sont visibles entre les lames de parquet. Le bois est délavé et noirci par endroits. Je relève la présence de rayures et des traces de frottement sur l'ensemble de la surface.

Le mur est revêtu d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une fenêtre avec vitre verrouillée, avec vitrage opaque et encadrement en parfait état.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage avancé. Des taches et craquèlements de peinture sont visibles. Je relève également la présence d'un plafonnier, fonctionnel.





Photographie n°64.





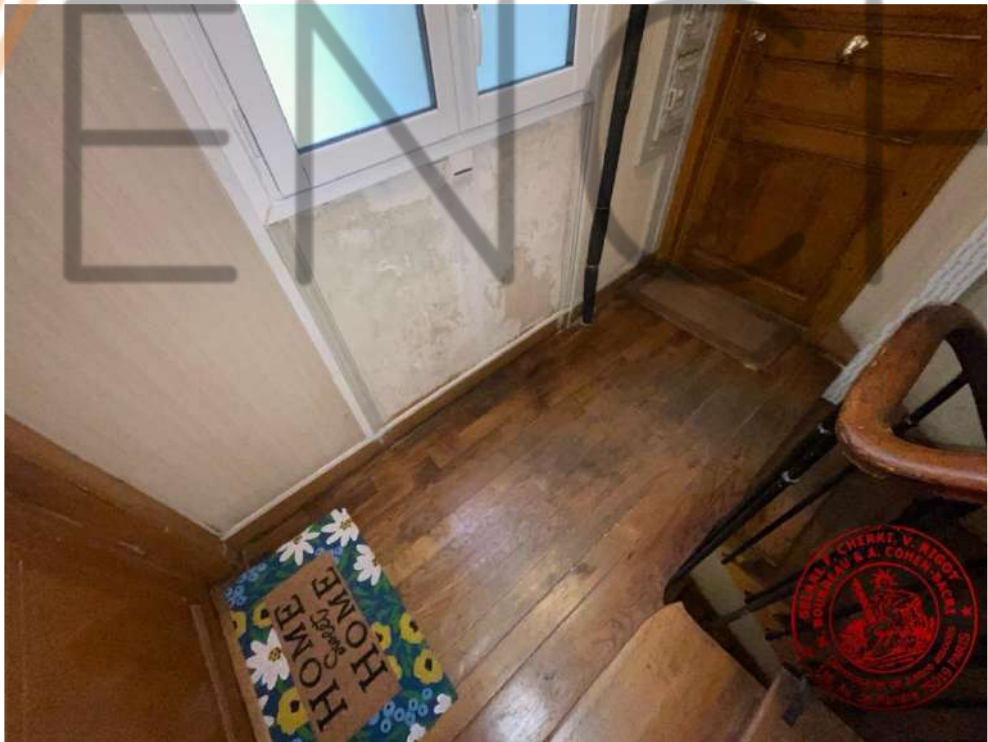
Photographie n°65.





Photographie n°66.





Photographie n°67.



VENCOH



Photographie n°68.



CAGE D'ESCALIER DU TROISIEME ETAGE AU QUATRIEME ETAGE

Les marches de l'escalier en bois sont à l'état d'usage avancé. Le bois est noirci et délavé par endroits. Il présente de nombreuses traces de frottement notamment au centre de chacune des marches. Des taches et des traces de rayure sont visibles.

Les plinthes sont revêtues d'une peinture de couleur terracotta, en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une rampe avec main courante en bois. Le bois présente des traces de frottement et de rayure. Les barres de la rampe, en fer forgé, sont revêtues d'une peinture de couleur noire en bon état général.





Photographie n°69.





Photographie n°70.





Photographie n°71.





Photographie n°72.



V ENCH



Photographie n°73.



PALIER DU QUATRIEME ETAGE

Le palier dessert deux appartements : un à droite, un à gauche.

Le sol est revêtu d'un parquet à lames droites, à l'état d'usage avancé. Des interstices sont visibles entre les lames de parquet. Le bois est délavé et noirci par endroits. Je relève la présence de rayures et des traces de frottement sur l'ensemble de la surface.

Le mur est revêtu d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une fenêtre avec vitre verrouillée, avec vitrage opaque et encadrement en parfait état.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage avancé. Des taches et craquèlements de peinture sont visibles. Je relève également la présence d'un plafonnier, fonctionnel.





Photographie n°74.





Photographie n°75.





Photographie n°76.



VENCSH



Photographie n°77.



CAGE D'ESCALIER DU QUATRIEME ETAGE AU CINQUIEME ETAGE

Les marches de l'escalier en bois sont à l'état d'usage avancé. Le bois est noirci et délavé par endroits. Il présente de nombreuses traces de frottement notamment au centre de chacune des marches. Des taches et des traces de rayure sont visibles.

Les plinthes sont revêtues d'une peinture de couleur terracotta, en mauvais état.

Les murs sont revêtus d'un papier peint, en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une rampe avec main courante en bois. Le bois présente des traces de frottement et de rayure. Les barres de la rampe, en fer forgé, sont revêtues d'une peinture de couleur noire en bon état général.





Photographie n°78.





Photographie n°79.



VENICH



Photographie n°80.





Photographie n°81.





Photographie n°82.



PALIER DU CINQUIEME ETAGE

Le palier dessert deux appartements : un à droite, un à gauche.

Le sol est revêtu d'un parquet à lames droites, à l'état d'usage avancé. Des interstices sont visibles entre les lames de parquet. Le bois est délavé et noirci par endroits. Je relève la présence de rayures et des traces de frottement sur l'ensemble de la surface.

Le mur est revêtu d'un papier peint en mauvais état et d'aspect vétuste.

Je relève la présence d'une fenêtre avec vitre verrouillée, avec vitrage opaque et encadrement en parfait état.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage avancé. Des taches et craquèlements de peinture sont visibles. Je relève également la présence d'un plafonnier, fonctionnel.





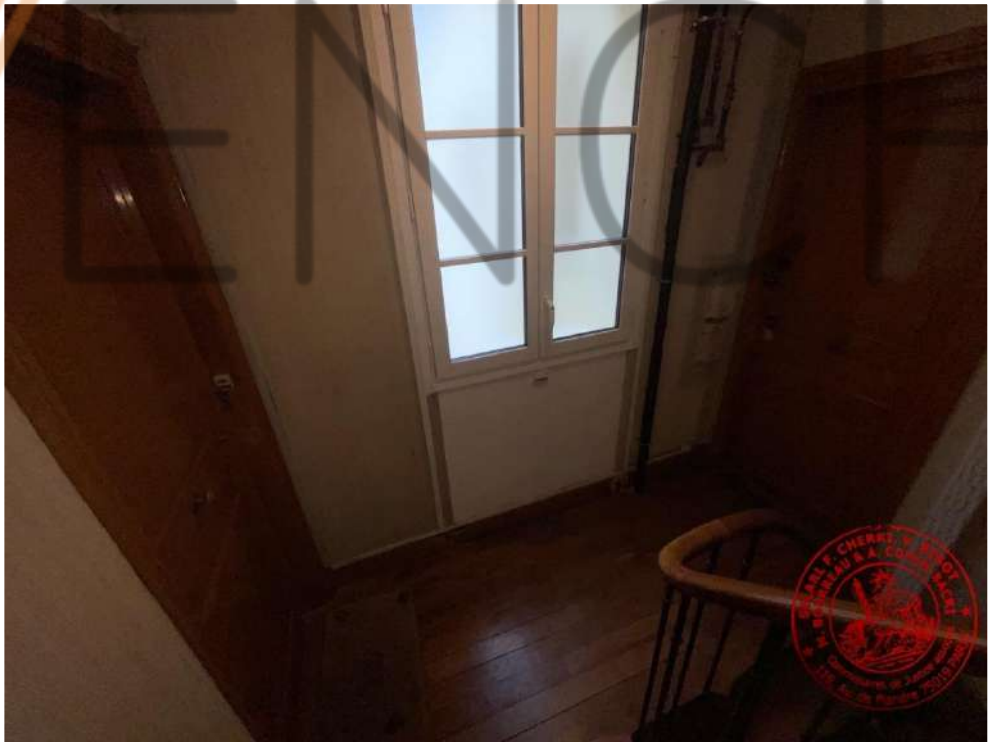
Photographie n°83.





Photographie n°84.





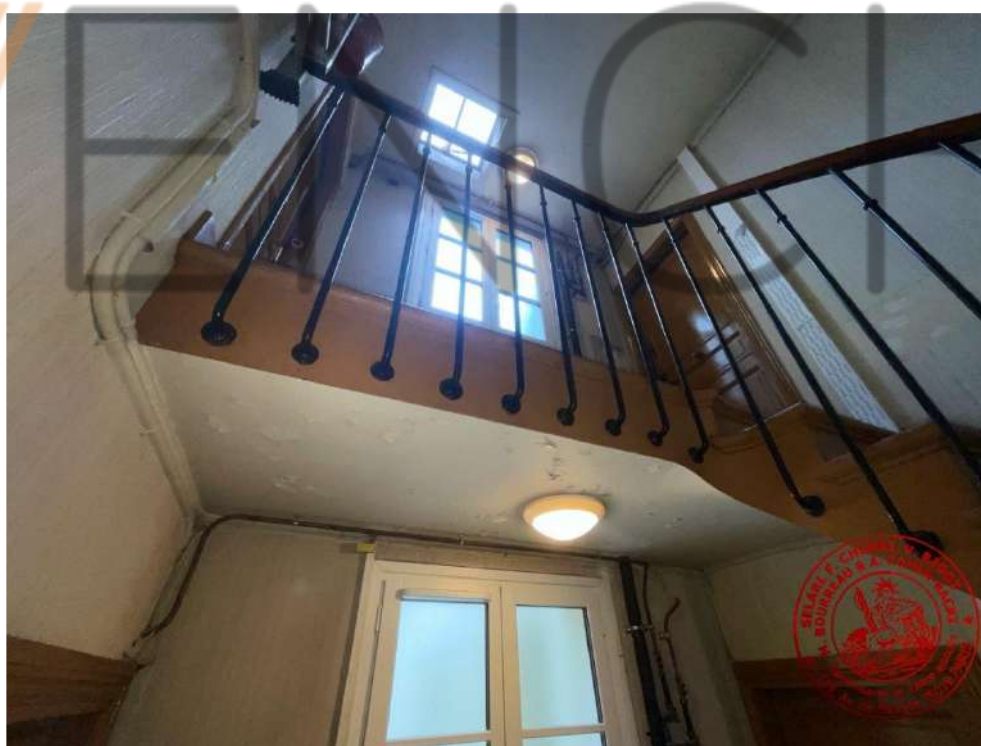
Photographie n°85.





Photographie n°86.





Photographie n°87.



APPARTEMENT SITUE AU CINQUIEME ETAGE À GAUCHE

L'appartement donne entièrement sur cour.

Personne ne répondant à mes appels, l'ouverture de la porte est réalisée par le serrurier en présence des deux témoins mentionnés ci-dessus.

ENTREE

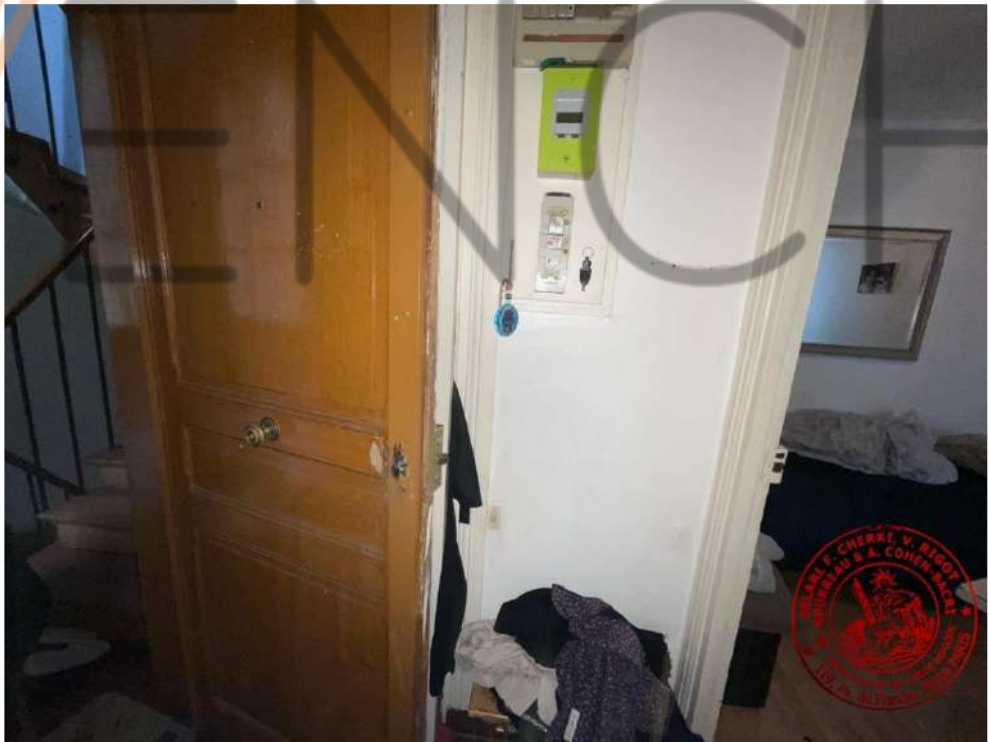
L'accès s'effectue par une porte, simple battant, qui s'ouvre et se ferme mais le battant frotte le sol au moment de l'ouverture et de la fermeture.

Le sol est revêtu d'un carrelage de type métro marron, à l'état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre blanche, en état d'usage avancé.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, en bon état général.





Photographie n°88.





Photographie n°89.





Photographie n°90.





Photographie n°91.



V ENCH



Photographie n°92.



RELEVÉ DES COMPTEURS

Compteur LINKY (n°PRM 07401447094097) :

- Base : 24 531 kWh
- HC saison basse : 15 785 kWh
- HP saison basse : 4 331 kWh
- HC saison haute : 1 064 kWh
- HP saison haute : 3 349 kWh





Photographie n°93.





Photographie n°94.





Photographie n°95.





Photographie n°96.





Photographie n°97.





Photographie n°98.



SALLE DE BAINS

L'accès s'effectue depuis l'entrée à gauche par une porte, simple battant, revêtue d'une peinture de couleur blanche à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un carrelage de type métro marron, à l'état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une protection carrelée, d'aspect ancien et à l'état d'usage avancé.

En partie haute, les murs sont revêtus d'une peinture de couleur blanc cassé, en mauvais état. Des traces noirâtres semblables à de la moisissure sont visibles en partie gauche.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanc cassé, à l'état d'usage. Je relève la présence de taches noirâtres semblables à des taches de moisissure.

L'éclairage artificiel s'effectue au moyen d'une applique dont le cache est manquant.

Il existe :



WENCH

- Un meuble vasque, équipé d'un robinet mélangeur fonctionnel.
- Une douche avec tablier carrelé, d'aspect ancien. La manivelle du robinet mélangeur gauche est manquante. Un flexible et un pommeau de douche.





Photographie n°99.





Photographie n°100.





Photographie n°101.





Photographie n°102.





Photographie n°103.





Photographie n°104.





Photographie n°105.



V ENCH



Photographie n°106.



VENCH



Photographie n°107.



W.C.

L'accès s'effectue depuis l'entrée à droite, par une porte, simple battant, revêtue d'une peinture de couleur blanche à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un carrelage de type métro marron, à l'état d'usage.

Les murs sont revêtus d'une toile de verre blanche, en état d'usage avancé.

Le plafond est revêtu d'une toile de verre, à l'état d'usage.

Il existe :

- Un WC avec lunette et abattant, la lunette est fendue en partie gauche.
- Une fenêtre, simple battant, avec vitrage opaque.
- Au-dessus de la porte, une applique murale.
- Un chauffage d'appoint.





Photographie n°108.





Photographie n°109.

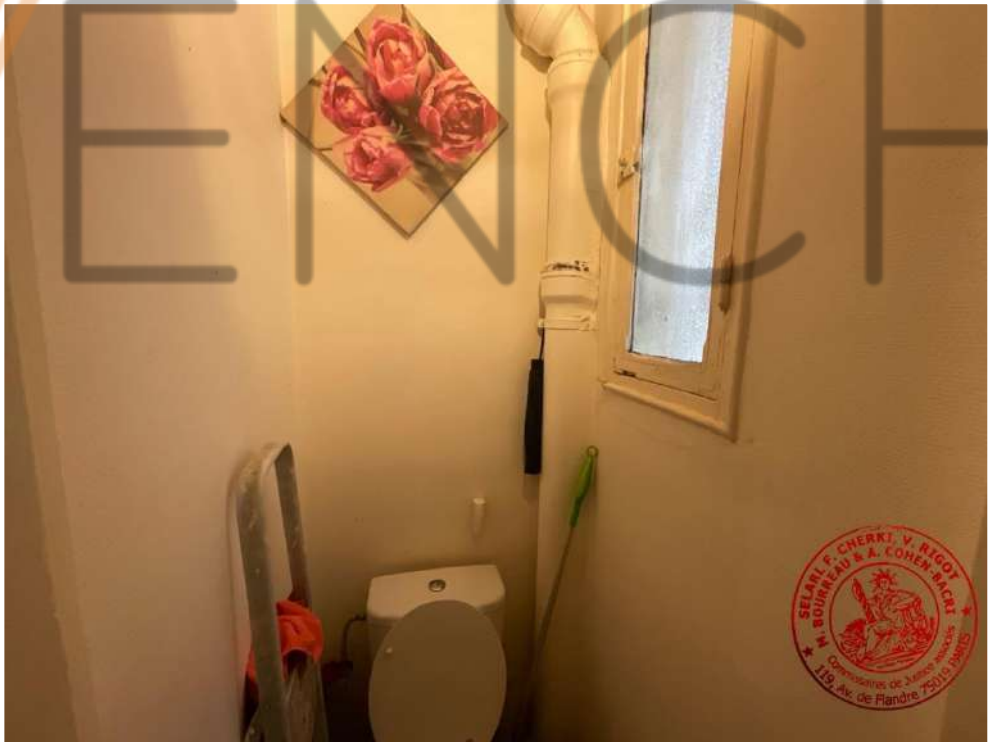


VENICH



Photographie n°110.





Photographie n°111.





Photographie n°112.



CUISINE

L'accès s'effectue depuis l'entrée à droite, par une porte, simple battant, démunie de sa poignée.

Le sol est revêtu d'un carrelage de type métro marron, à l'état d'usage.

Une partie des murs à hauteur visuelle est revêtue d'une protection carrelée, à l'état d'usage et ancienne.

En partie haute, les murs sont revêtus d'une toile de verre, en mauvais état. De nombreuses traces de coulure sont visibles.

Le plafond est revêtu d'une toile de verre, hors d'usage.

Il existe :

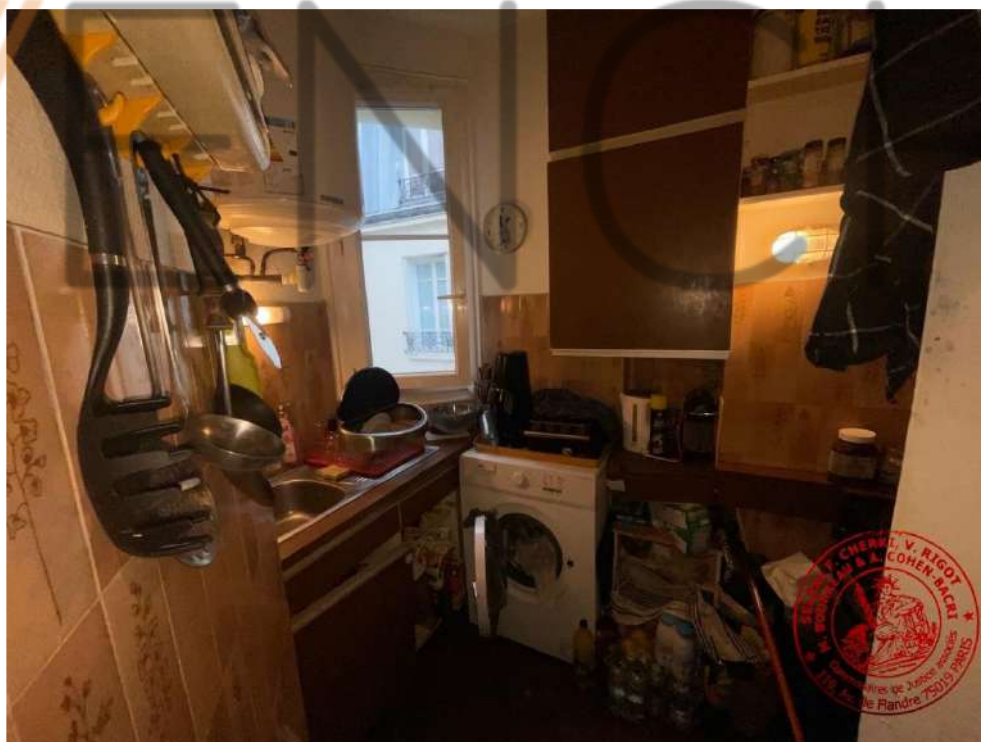
- Une fenêtre, simple battant, vitrage et encadrement intacts.
- Une cuisine équipée en mauvais état avec meubles bas et placards hauts.
- Un ballon d'eau chaude de marque THERMOR.
- Un tube néon fixé sur la crédence, fonctionnel.
- Une applique murale, fonctionnelle. Autour de l'applique, je relève la présence de craquèlements de peinture et d'un trou dans le mur.





Photographie n°113.





Photographie n°114.





Photographie n°115.





Photographie n°116.





Photographie n°117.





Photographie n°118.





Photographie n°119.





Photographie n°120.





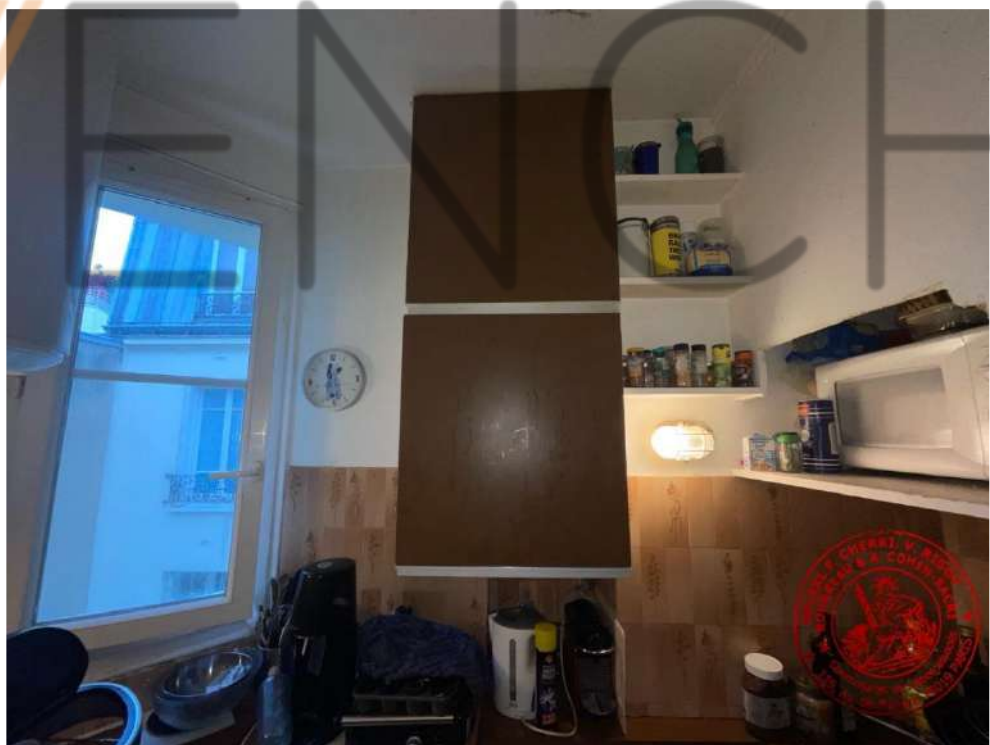
Photographie n°121.





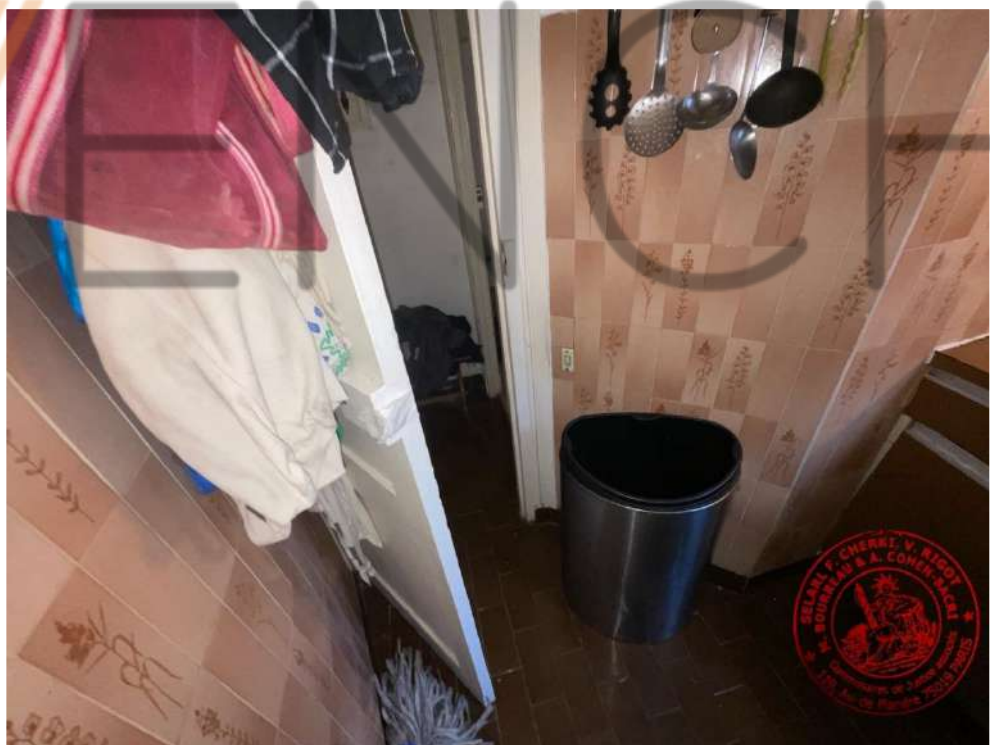
Photographie n°122.





Photographie n°123.





Photographie n°124.



VENICH



Photographie n°125.



V ENCH



Photographie n°126.





Photographie n°127.



PIECE DE VIE

L'accès s'effectue depuis l'entrée, en face, par une porte, simple battant, revêtue d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un faux parquet, en mauvais état. La surface n'est pas plane. Des gondolements sont visibles, notamment au niveau de l'accès à la pièce depuis l'entrée.

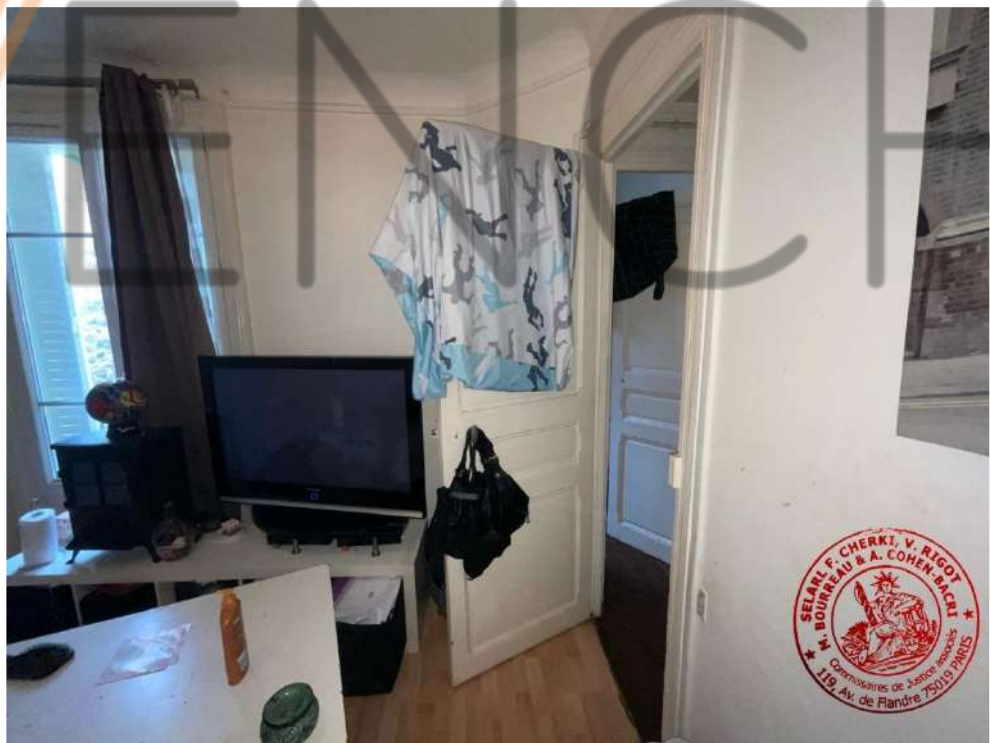
Les murs sont revêtus d'une peinture de couleur blanc cassé, en mauvais état. Des traces de salissure, impacts et traces de frottement sont visibles, particulièrement en partie basse des murs.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche en état d'usage. Je relève la présence d'un plafonnier équipé de trois ampoules fonctionnelles.

Il existe :

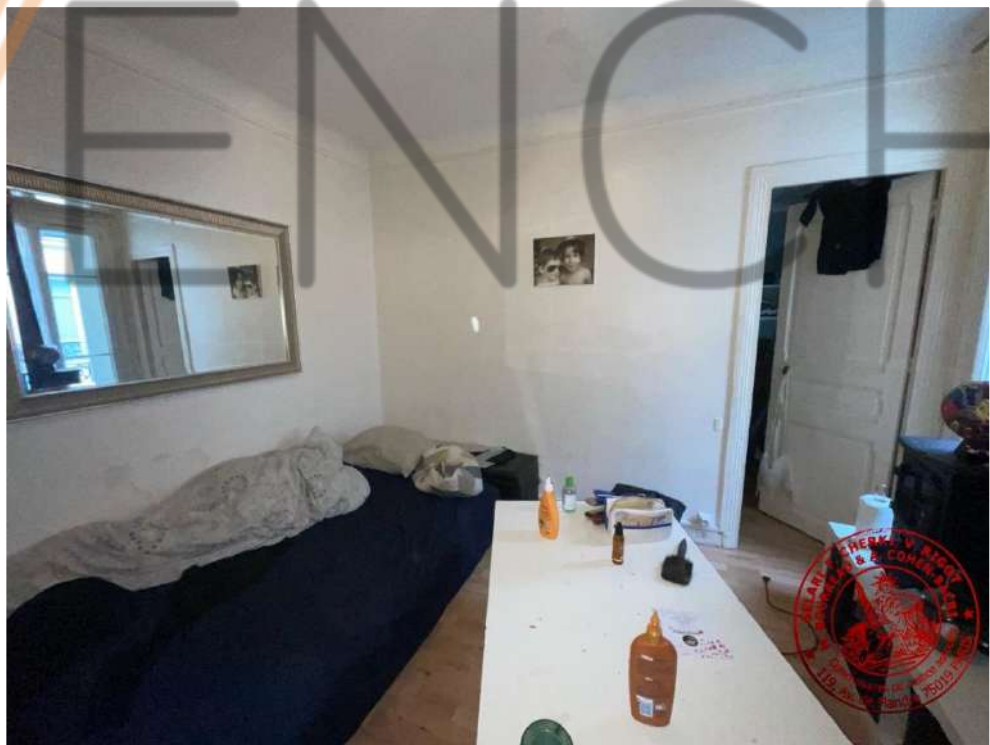
- Une fenêtre, double battant, vitrage et encadrement intacts. Elle s'ouvre et se ferme correctement.





Photographie n°128.





Photographie n°129.





Photographie n°130.





Photographie n°131.





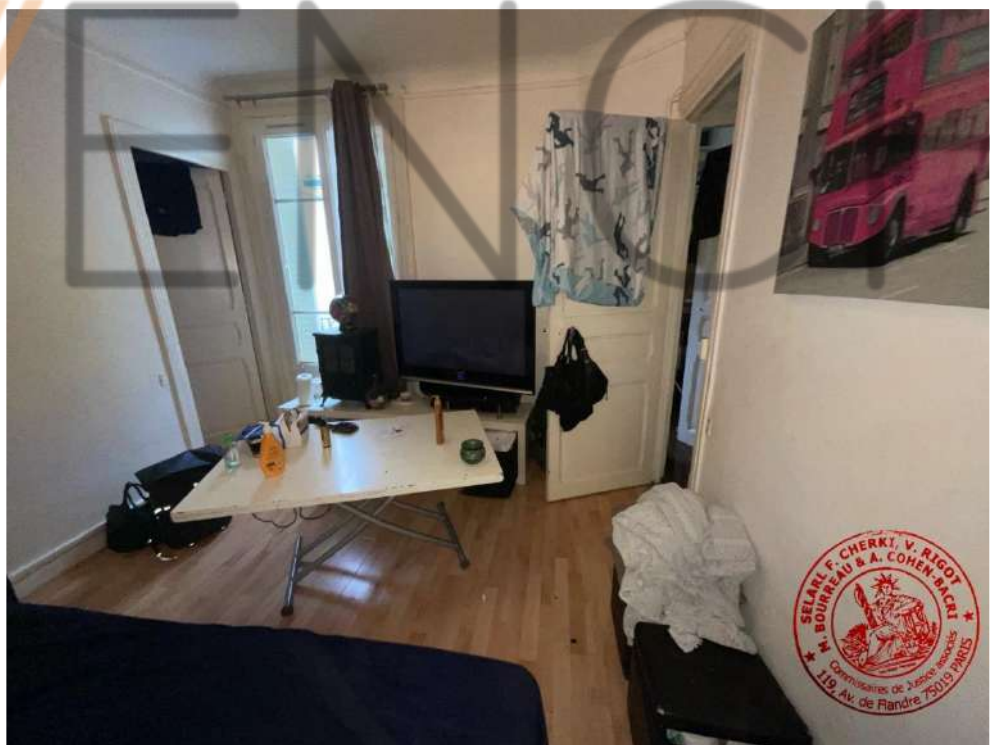
Photographie n°132.





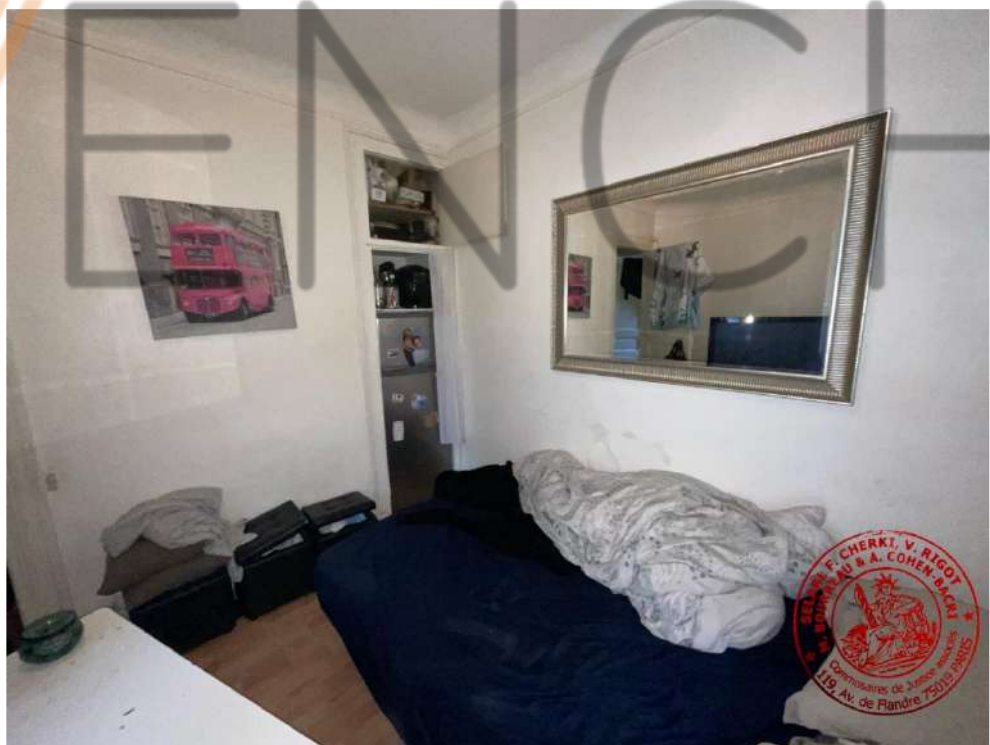
Photographie n°133.





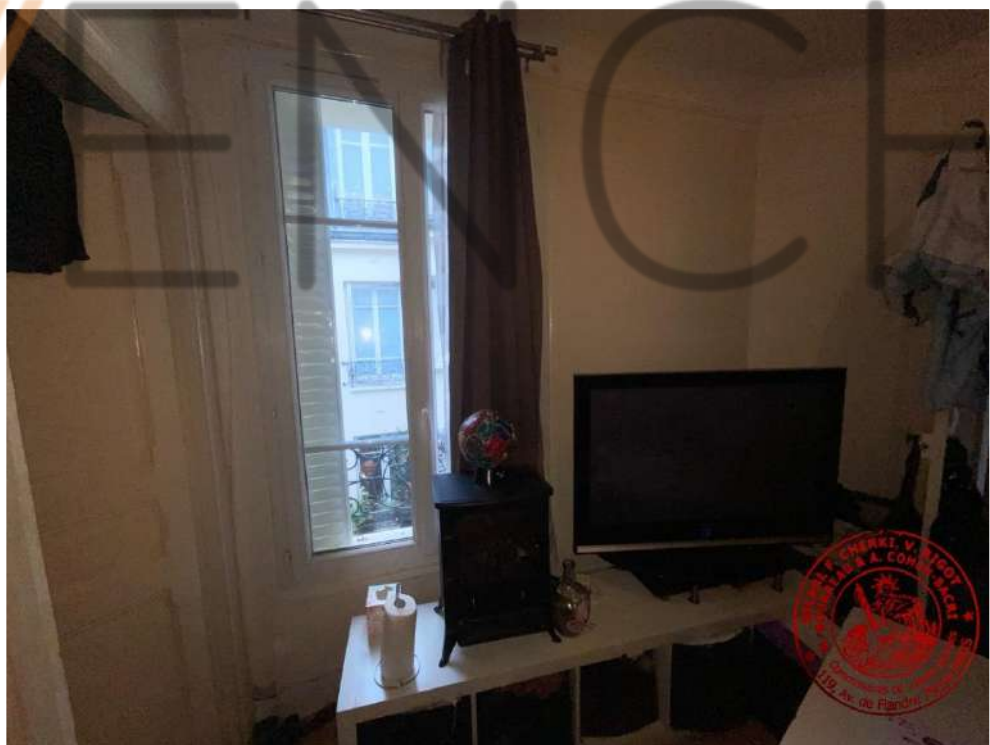
Photographie n°134.





Photographie n°135.





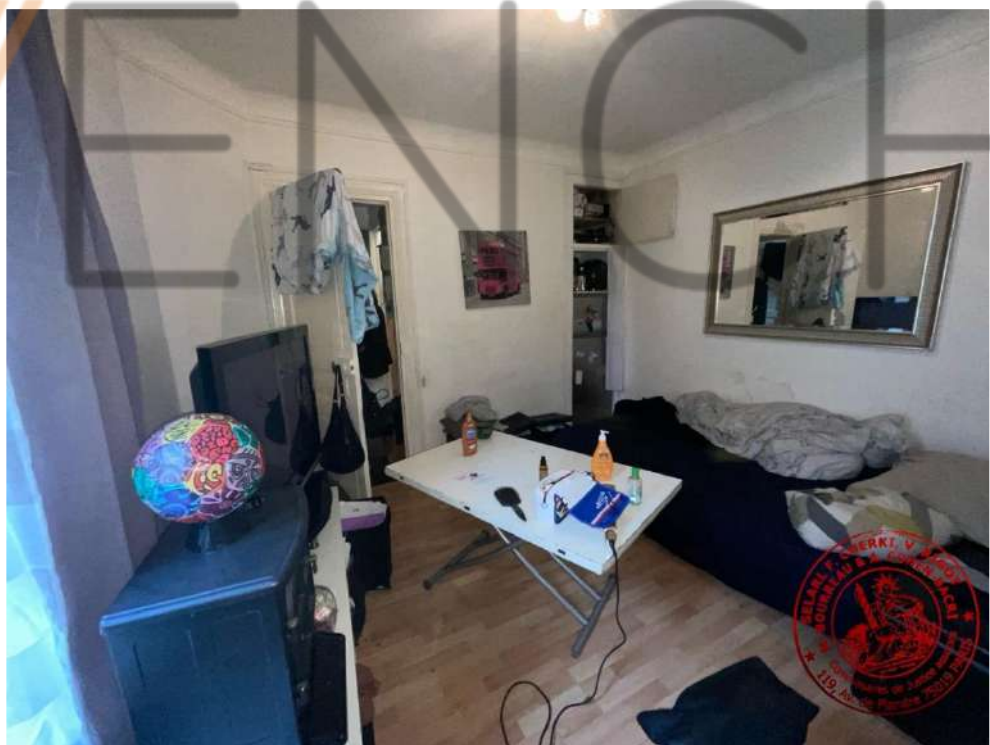
Photographie n°136.





Photographie n°137.





Photographie n°138.





Photographie n°139.





Photographie n°140.





Photographie n°141.



CHAMBRE

L'accès s'effectue depuis la pièce de vie par une porte, simple battant, revêtue d'une peinture de couleur blanche, à l'état d'usage.

Le sol est revêtu d'un faux parquet en mauvais état. La surface n'est pas plane.

Les murs sont revêtus d'une peinture de couleur bleu ciel, hors d'usage. A droite de la fenêtre, je relève la présence de taches noirâtres semblables à de la moisissure.

Le plafond est revêtu d'une peinture de couleur blanche, en bon état d'usage.

Il existe :

- Une fenêtre, double battant, vitrage et encadrement intacts. Elle s'ouvre et se ferme correctement.





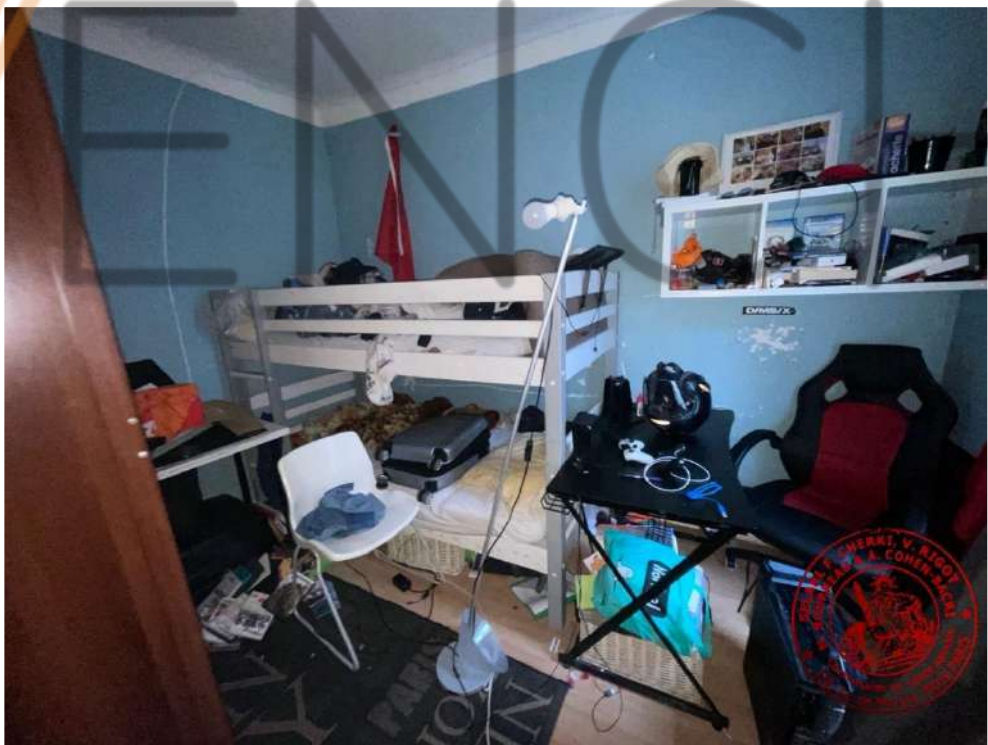
Photographie n°142.





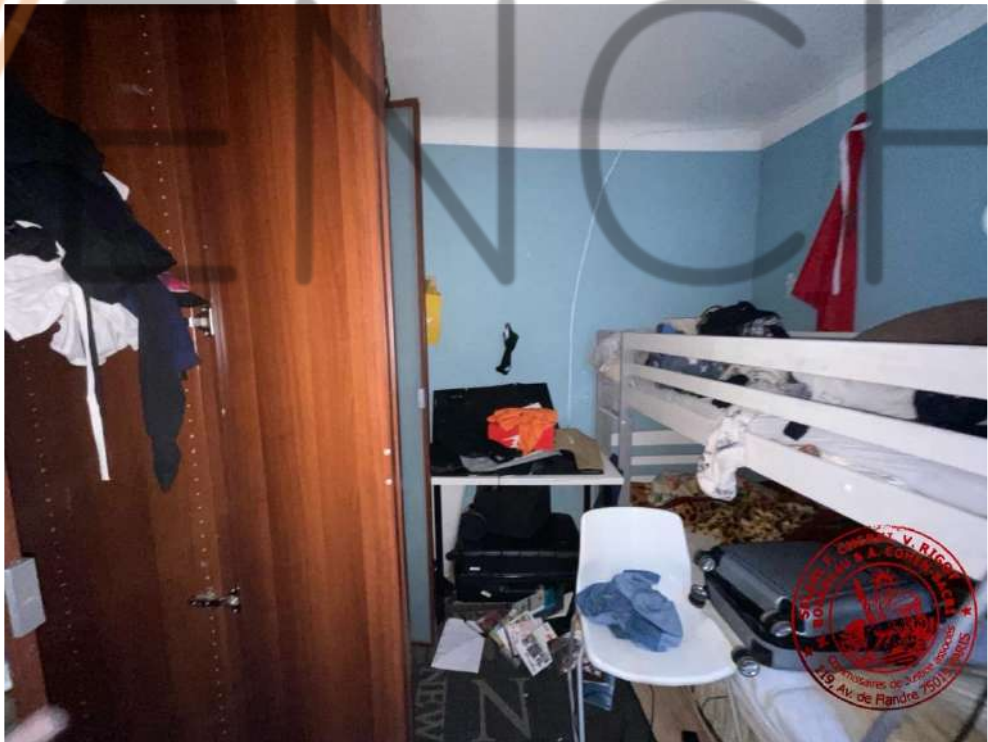
Photographie n°143.





Photographie n°144.





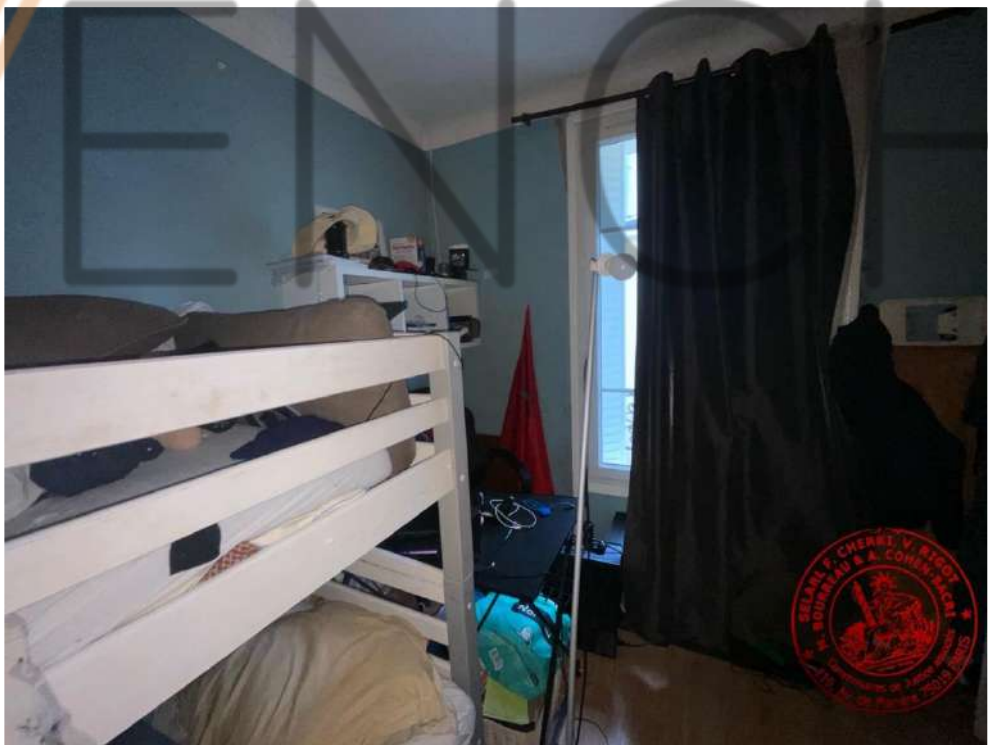
Photographie n°145.





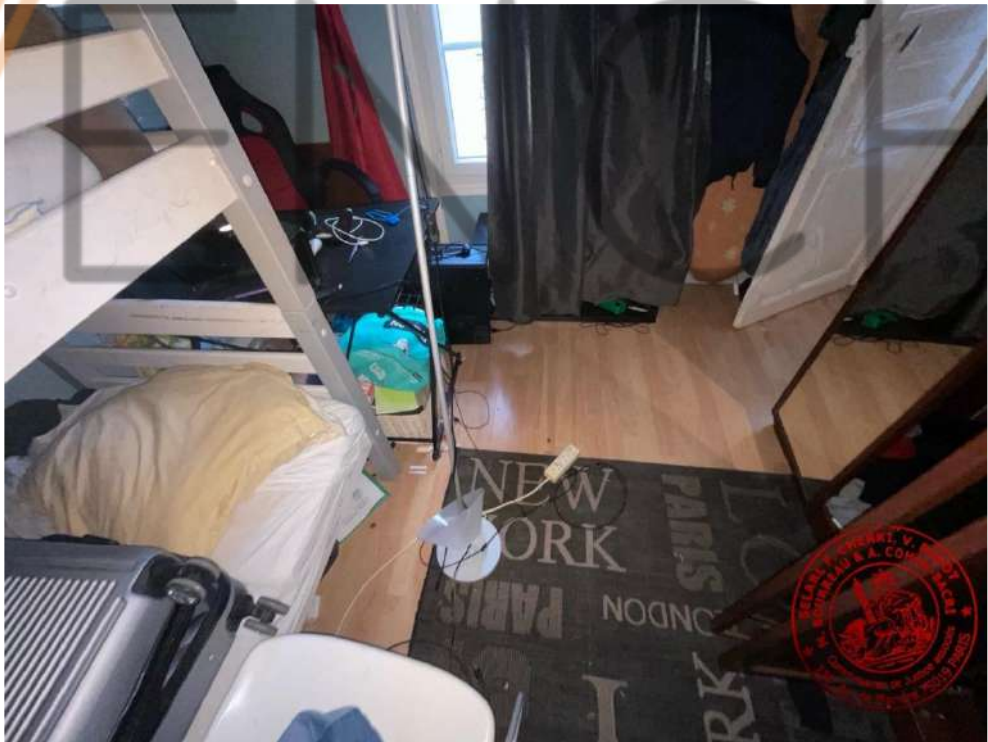
Photographie n°146.





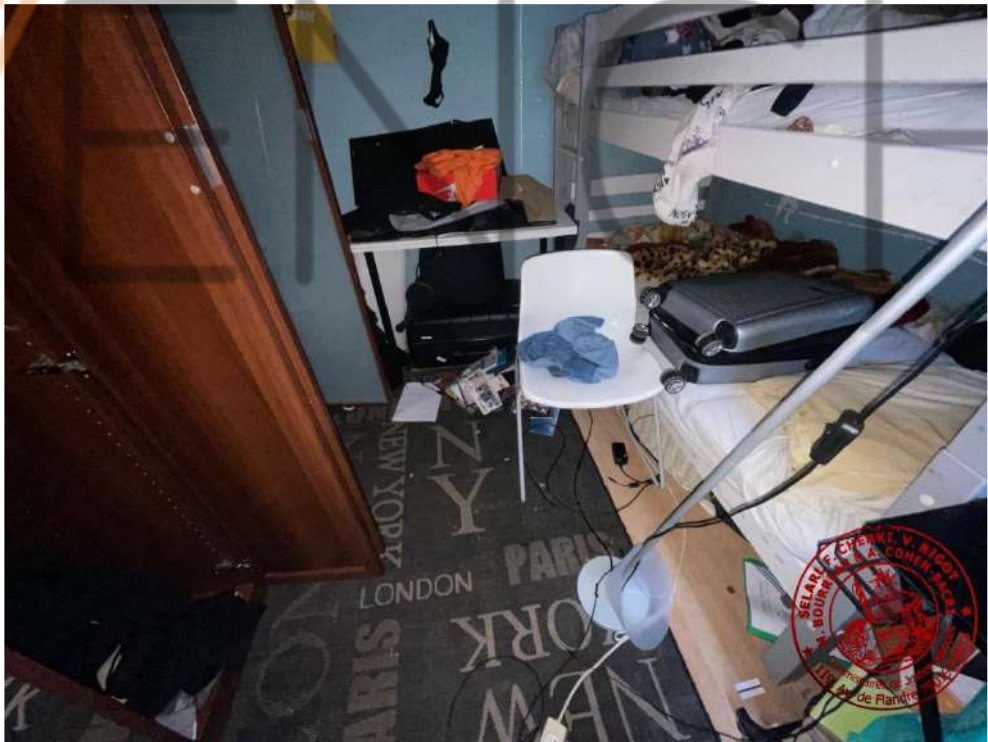
Photographie n°147.





Photographie n°148.





Photographie n°149.





Photographie n°150.





Photographie n°151.





Photographie n°152.





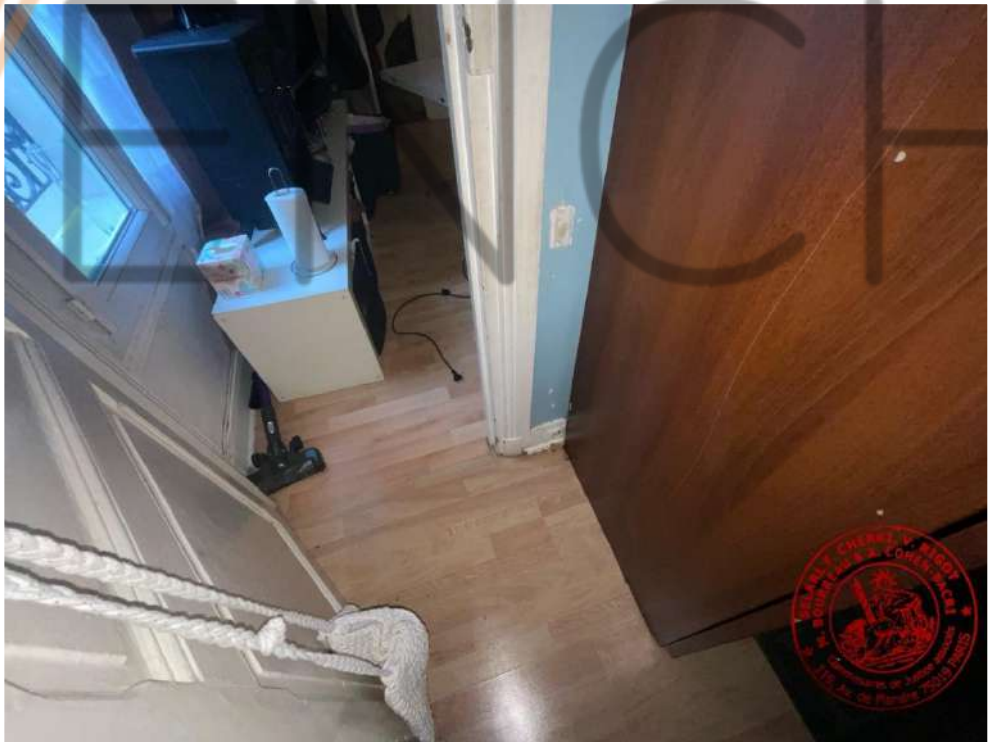
Photographie n°153.





Photographie n°154.





Photographie n°155.



PARTIES COMMUNES

ACCES CAVE

L'accès à la cave s'effectue depuis le rez-de-chaussée, par une porte simple battant située sous l'escalier principal.

Une fois au sous-sol, l'accès s'effectue depuis le couloir gauche, porte face.





Photographie n°156.





Photographie n°157.





Photographie n°158.





Photographie n°159.





Photographie n°160.



CAVE LOT N° 15

La porte de la cave est ouverte.

La cave étant pleine, il ne m'est pas possible de réaliser des clichés photographiques de l'intérieur.





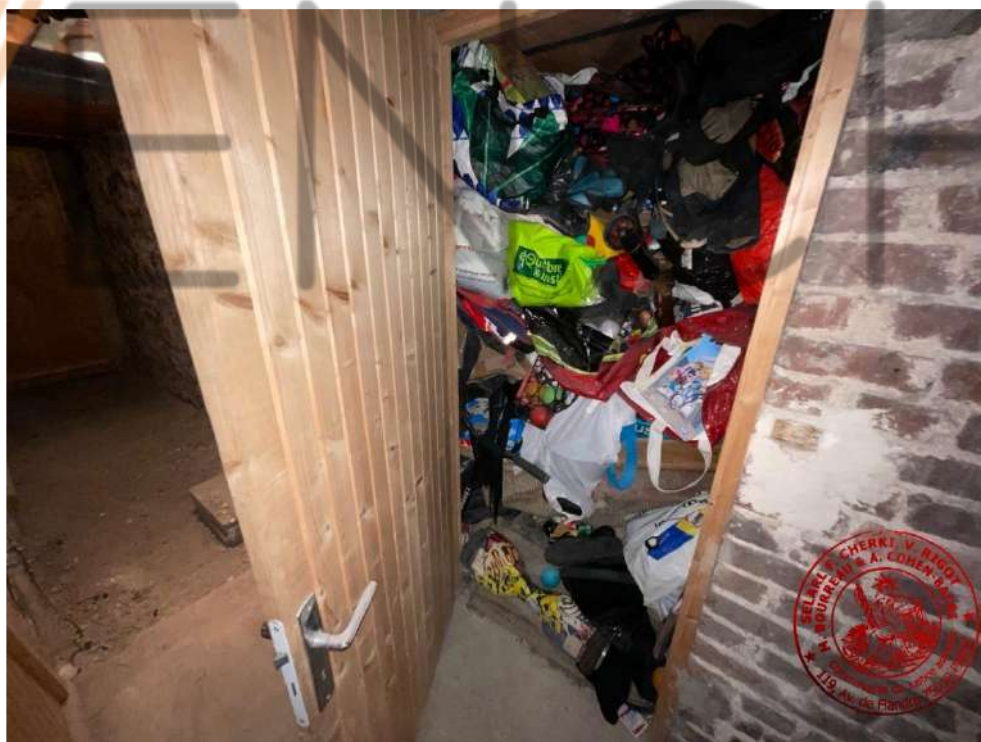
Photographie n°161.





Photographie n°162.





Photographie n°163.





Photographie n°164.





Photographie n°165.



Les cent-soixante-cinq photographies insérées ci-dessus ont été prises par mes soins lors de mon intervention et comportent le cachet de l'Etude.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait et dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

Le Commissaire de Justice

Claire GLOTIN

